



MAIRIE DE PERLY-CERTOUX

INFOS OFFICIELLES – JUIN-JUILLET-AOÛT 2020



Route de Certoux 51 - 1258 Perly-Certoux - Tél. 022 721 02 50 - Fax : 022 721 02 51

E-Mail : info@perly-certoux.ch - Site internet : www.perly-certoux.ch



Horaire d'ouverture:

Lundi et mercredi 8h30-12h00/14h00-18h00 – Mardi 9h00-12h00 - Jeudi et vendredi 8h30-12h00

En dehors de ces heures, le secrétariat est ouvert sur rendez-vous.



Police municipale : Route de St-Julien 122 - 1228 Plan-les-Ouates, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
Téléphone : 022 884 64 50

Police cantonale : Poste de Carouge, rue de la Fontenette 16 – 1227 Carouge 13
Téléphone : 022 427 66 10

En cas d'urgence, la police répond 24 heures sur 24 au n° 117.



Relais social communal : tél. 022 721 02 66

PRESTATION DE SERMENT DE VOS AUTORITES COMMUNALES

CONSEIL ADMINISTRATIF



De g. à dte : F. Savigny, P. Wasem et S. Delaude

Au 1^{er} juin 2020 :

Maire : Fernand Savigny ;

Conseillers administratifs : Prisca Wasem et Steve Delaude

Répartition des dicastères et composition des Commissions sur www.perly-certoux.ch/Politique

CONSEIL MUNICIPAL



C'est devant la doyenne du Conseil municipal, Mme Simone Bowman (de dos) que les nouveaux élus ont prêté serment à la salle polyvalente.

Premier acte politique des Conseillers municipaux élus : élire le **Bureau du Conseil municipal pour l'année 2020-2021** :

Président : Michel Mouton (La Devisse)

Vice-Président : Alan Torselletti (Alternative villageoise)

Membre : Hervé Blanchard (La Devisse)

Secrétaire : Jacques Nierlé (Secrétaire général)

PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL - 2020

Judi 25 juin ; judi 17 septembre (présentation du budget 2021), **judi 29 octobre** (adoption du budget 2021), **judi 19 novembre** et **judi 17 décembre**.

L'ordre du jour des séances est affiché sur le panneau d'affichage de la Mairie une semaine environ avant la séance ainsi que sur le site internet de la commune : www.perly-certoux.ch > **Politique** > **Conseil municipal** > **Séances**

Les séances ont lieu dans la salle du Conseil municipal, à 20 heures, au 2^e étage de la mairie (51, route de Certoux). Elles sont publiques (sous réserve de la levée des normes sanitaires de l'OFSP) et des échanges informels avec l'Exécutif et les membres du Conseil municipal peuvent avoir lieu à l'issue de chaque séance.

L'AU-REVOIR DE CHRISTIAN GORCE A LA POLITIQUE COMMUNALE

Chères Perly-Certousiennes, chers Perly-Certousiens,

Ce n'est pas sans émotion que j'ai pris congé de vous à la fin du mois de mai après 2 ½ législatures à l'Exécutif de la commune de Perly-Certoux, dont deux ans à la fonction de Maire. Je tiens tout particulièrement à vous remercier toutes et tous qui m'avez permis, par votre confiance renouvelée, d'œuvrer au service de notre commune.

Un coup d'œil dans le rétroviseur permet de se rendre compte de ce qui a été accompli pendant ces années :

Le centre de vie intergénérationnel s'est concrétisé avec ses logements, ses commerces et ses nouveaux espaces publics, avec la Maison de la Douane qui n'attend plus que les futurs mariés et les exposants en ses murs. Le bâtiment dit « Bourgeois » a également vu le jour. Bientôt, ses appartements et ses commerces seront occupés. La construction d'une crèche, qui a tant nourri les débats politiques, débutera prochainement afin d'offrir une prestation attendue de longue date par les familles de notre commune. L'aménagement de la zone sportive avec des terrains synthétiques, une patinoire, des tables de Ping-Pong et un Agorespace font aujourd'hui le bonheur des sportifs de tous âges. Les réseaux d'assainissement des eaux sont neufs ou rénovés. Les routes communales de nos villages sont réaménagées et, pour les plus bruyantes, assainies contre le bruit en conformité avec la législation fédérale. Dans le domaine de la sécurité civile, notre compagnie de sapeurs-pompiers volontaires occupe une nouvelle caserne partagée avec la compagnie de Bardonnex.

Bien d'autres réalisations, ont également été menées dans le domaine du social (antenne Caritas, ancienne gendarmerie, etc.), de l'environnement (tri des déchets, réduction de la consommation d'électricité, etc.), de l'aménagement (plan directeur communal, mail piétonnier, etc.), de l'Enfance et la Jeunesse (collaboration avec la Fas'e, Espace 267, éducation citoyenne avec l'école, activité GIAP, etc.) ou encore de la culture (organisation du 200^e anniversaire de la commune, etc.), des loisirs et du sport.

Je suis très heureux d'avoir pu, tout au long de ces années avec mes collègues successifs à l'Exécutif, Messieurs Jean Serrano, Yves-Marie Trono, Fernand Savigny et Steve Delaude, l'ensemble des Conseillères et Conseillers municipaux de ces trois dernières législatures et l'administration communale, y apporter ma contribution.

Les nouveaux projets et les défis à relever ne manquent pas. De nombreuses choses pourront se réaliser bientôt grâce à celles et ceux qui poursuivent leur engagement au Conseil administratif, au Conseil municipal ou dans l'administration communale. Des projets emblématiques, comme la rénovation du groupe scolaire, la transformation de la mairie, la réalisation des plans directeurs de quartier et de sites ou encore les enjeux liés au développement de notre commune, ou plus modestes, mais tout aussi importants pour vous, les attendent.

Mme Prisca Wasem a rejoint mes anciens collègues du Conseil administratif, MM. Steve Delaude et Fernand Savigny, à qui vous avez renouvelé votre confiance lors des élections communales. Je leur souhaite à tous les trois un plein succès dans tout ce qu'ils entreprendront pour la qualité de vie de notre belle commune de Perly-Certoux.

Je vous adresse, chères Perly-Certousiennes, chers Perly-Certousiens, mes meilleures salutations.

Christian Gorce



En 2018, aux Promotions scolaires

CORONAVIRUS - LE PLAN DE SOLIDARITE COMMUNAL SE POURSUIT

Le 27 mai 2020, le Conseil fédéral a communiqué qu'il assouplissait les mesures de confinement à la date du 6 juin 2020. Notamment, les mesures invitant les seniors et personnes à risques à rester à la maison sont levées. Il a également décrété la fin de l'état de nécessité pour le 19 juin 2020.

Le Conseil d'Etat invite les communes à maintenir leur **Plan de solidarité communale à destination des Seniors 65+ et des personnes à risques, même après le 6 juin.**

A ce jour, sur les 478 Seniors concernés, une quarantaine d'entre eux ont fait appel régulièrement depuis le 24 mars 2020 à l'un.e de nos 48 bénévoles.

Pour mémoire, les activités que peuvent effectuer les bénévoles sont : les courses alimentaires et/ou pour aller à la Poste et/ou à la Pharmacie ; la levée des déchets du domicile à l'écopoint ou à la déchetterie ; promener le chien.

Si, dans les jours ou semaines qui viennent, vous, Senior.e de 65 + ou personne.s à risque, souhaitez bénéficier de ces prestations, vous pouvez faire appel au Plan de solidarité, au tél. 022 721 02 56, pendant les horaires d'ouverture de la mairie (voir page 1).

Symptômes ? La hotline Covid-19 change de numéro de téléphone

Le Canton de Genève désactive sa hotline dès le 6 juin mais conserve une possibilité de répondre à la population sur toutes questions médicales sur le virus. Les personnes présentant des symptômes ou souhaitant obtenir des informations médicales sur le coronavirus doivent contacter sans délai le nouveau numéro au **tél. 022 427 88 00.**

Actualités communales

REPRISE DES TOURNEES DU BIBLIOBUS DES LE 10 AOÛT 2020

Les Bibliobus reprendront leurs tournées dès le 10 août 2020. Premier passage à Perly le 20 août.

Etant donné l'espace très confiné des véhicules et les normes sanitaires strictes qui devront être appliquées, les prestations habituelles seront sans doute réduites. Mais les bibliothécaires travaillent activement à offrir les meilleures prestations possibles à leurs usagères et usagers malgré cela.

En l'attente de la reprise des tournées, les usagères et usagers du Bibliobus ont la possibilité de rendre les documents empruntés dans les bibliothèques municipales de la Ville de Genève et d'en emprunter de nouveaux. S'ils ne souhaitaient toutefois pas se déplacer en ville, tous leurs emprunts seront automatiquement prolongés.

NOUVELLE PLACE DE STATIONNEMENT POUR HANDICAPES

A la demande de riverains, la commune a créé une place de stationnement réservée aux handicapés à proximité de la mairie.

Cet emplacement a été retenu par sa proximité avec la mairie et le préau de l'école, utilisé comme lieu de fêtes villageoises.

Nous vous rappelons que les véhicules autorisés doivent être nantis d'un macaron idone. L'espace réservé est plus large que celui destiné à un véhicule normal, car les conducteurs doivent pouvoir entrer et descendre dans leur voiture depuis un fauteuil roulant.

Nous vous remercions de respecter cette place.



UN POSTOMAT « MY POST 24 », ROUTE DE ST-JULIEN 286

La Poste développe ses activités liées à la distribution de colis. Elle communique ce qui suit :

*Un automate à colis My Post 24 à Perly est installé à la **route de St-Julien 286** le 26 mai 2020 et le premier jour d'exploitation est le 28 mai 2020.*

Ainsi, depuis le 28 mai, la population de Perly-Certoux peut aller retirer ses colis manqués (avisés) directement à l'automate 24H/24 et 7j/7. De plus, chacun aura la possibilité de se faire envoyer ou de déposer des colis en tout temps.

INSCRIPTIONS AU CENTRE AERE 2020 EN LIGNE

Comme annoncé sur notre site internet, les parents des enfants de 5 ans à 12 ans qui veulent participer au Centre aéré doivent les inscrire en ligne, depuis www.perly-certoux.ch.

Le centre aéré de Perly-Certoux se déroulera au Couvert de Certoux et peut accueillir 26 enfants par semaine.

Il reste encore quelques places pour les semaines du 29 juin au 3 juillet et du 6 au 10 juillet (août complet).

Formulaire d'inscription, conditions financières et informations complémentaires sur www.perly-certoux.ch/Actualités.

URBAN TRAINING REVIENT !

Ses fans dans la commune seront heureux d'apprendre qu'Urban Training reprend ses sessions de gym (douce) en plein air dans la commune **dès le mercredi 17 juin 2020**. Ceci, sans interruption jusqu'au 14 octobre 2020.

L'idée est d'utiliser le mobilier urbain ou naturel de la commune pour pratiquer une heure de gym chaque semaine (le mercredi, de 18h30 à 19h30, départ à la mairie), sous la conduite d'une monitrice (en principe Nathalie, très sympa). Tout cela, gratuitement puisque la commune vous offre cette prestation, idéale pour recommencer à bouger (débutants bienvenus).

Compte tenu des conditions sanitaires, quelques règles sont à respecter :

- Les participants arrivent en tenue de sport
- Liste des participants prise à chaque cours (**inscription obligatoire sur <https://www.urban-training.ch>**)
- Distance de 2m par participant pendant les exercices
- Pas de contact physique

Bonne gym !

SUBVENTIONS POUR ENCOURAGER LA MOBILITE DOUCE

L'Etat de Genève encourage la mobilité douce. Des subventions sont versées à l'achat d'un vélo-cargo, pour prendre des cours de vélos ou pour tester un vélo électrique. Par ailleurs, l'Etat délivre également une subvention pour équiper un parking privé ou collectif d'une borne d'électromobilité.

Information auprès de « GE-Transports à votre service » :

- Tél. 022 546 87 00
- par e-mail: ge-transports@etat.ge.ch
- sur Facebook: <https://www.facebook.com/getransports/>

SUBVENTIONS POUR AMELIORER L'EFFICACITE ENERGETIQUE DE SA MAISON

En 2020, Genève disposera de 35 millions de francs pour favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables au sein du parc immobilier genevois. Ce programme de subventions s'inscrit pleinement dans le cadre des objectifs cantonaux ambitieux visant à atteindre la société à 2000 watts neutre en carbone d'ici 2050.

Des subventions seront accordées pour :

- les diagnostics énergétiques (CECB@Plus) afin de faire l'état des lieux et déterminer les mesures d'améliorations possibles ;
- l'amélioration de l'enveloppe thermique (isolation) des bâtiments ;
- l'amélioration des installations techniques, la récupération de chaleur et la substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables ;
- le développement d'infrastructures énergétiques ;
- l'engagement global conduisant à un standard Minergie Rénovation et Minergie-P ou à l'amélioration de plusieurs classes CECB@ ;
- les projets stratégiques ; c'est -à-dire des projets hors barème qui présentent un potentiel intéressant ;
- l'amélioration des compétences métier (formation, information et conseils).

Le Programme Bâtiments a été lancé par la Confédération et les cantons en 2010. Il vise à promouvoir l'assainissement énergétique des bâtiments de même que l'investissement dans les énergies renouvelables, la récupération des rejets de chaleur et l'optimisation des installations techniques du bâtiment. Il apporte une contribution essentielle à la réalisation des objectifs climatiques de la Suisse.

Dans le canton de Genève, cette opération est menée conjointement par SIG-éco21 et l'Etat de Genève.

Pour toutes questions sur les subventions et le processus de requête, contactez Info-Service au tél. 022 546 76 00.

ENVIRONNEMENT 2020

LEVÉE DES DECHETS – LES PROCHAINES DATES



**Levées des déchets
encombrants**
Samedi 4 juillet



Levée des déchets verts de jardin
Chaque lundi



Levées de verre
Mardi 30 juin
Mardi 28 juillet



Levées de papiers et cartons
Mardi 30 juin
Mardi 28 juillet

Une levée supplémentaire de papier est organisée le 2^e mardi du mois.



Levée des déchets de cuisine
Chaque jeudi après-midi

Les levées sont effectuées le lendemain d'un jour férié.

Le dépôt de déchets encombrants à la déchetterie est à nouveau autorisé. Bennes pleines ? Merci d'acheminer vos objets dans un ESREC (www.ge.ch, chercher ESREC). **Interdiction de laisser des objets en dehors des bennes.**

Covid-19 : les personnes malades, en quarantaine ou auto-isolément, doivent jeter tous leurs déchets (cuisine, papier principalement) dans le sac noir des ordures ménagères.

Toutes les personnes qui en font usage doivent jeter à leur domicile, **les masques, gants et mouchoirs en papier dans leur sac noir d'ordures ménagères.** Ces déchets ne doivent pas être jetés dans les poubelles publiques.

Nous vous remercions de votre contribution à un environnement communal propre.